

Informations pour les Habitants : Fin du Réseau Téléphonique Cuivre

Transition vers la fibre optique dans notre commune

Contexte de la Disparition du Réseau Téléphonique Cuivre

Comme vous l'avez certainement remarqué, le réseau téléphonique traditionnel, basé sur le cuivre, est en voie de disparition en France. L'arrêt de la commercialisation des lignes téléphoniques fixes ainsi que des offres ADSL utilisant ce réseau est déjà engagé. L'opérateur historique national a officiellement annoncé le « retrait » de toutes les infrastructures du « réseau cuivre », marquant ainsi une étape décisive dans la modernisation des télécommunications.

Pourquoi ce changement ?

Le réseau cuivre, qui a longtemps soutenu la téléphonie fixe et l'accès à Internet via l'ADSL, ne répond plus aux besoins actuels en termes de débit et de fiabilité. La fibre optique, technologie beaucoup plus performante, permet des connexions Internet très haut débit, une meilleure qualité de service et une plus grande stabilité. Ce passage à la fibre s'inscrit dans une démarche d'amélioration et d'adaptation aux usages numériques modernes.

Situation dans notre commune

Notre commune est majoritairement desservie en fibre optique. Cela signifie que la grande majorité des foyers et des entreprises peuvent déjà bénéficier d'une connexion à Internet très haut débit. Si vous n'avez pas encore migré vers la fibre, il est conseillé de vous rapprocher de votre fournisseur d'accès à Internet afin d'organiser la transition et éviter toute interruption de service lors de la fermeture définitive du réseau cuivre.

Quels sont les impacts pour les habitants ?

- La fin progressive de la téléphonie fixe traditionnelle et de l'ADSL.
- La nécessité de migrer vers la fibre optique pour continuer à bénéficier d'un accès à Internet et à la téléphonie.
- Des démarches à prévoir auprès de votre opérateur pour la souscription ou le raccordement à la fibre.
- Des équipements compatibles à installer (box fibre, adaptateurs téléphoniques, etc.).

Conseils et accompagnement

Pour faciliter cette transition, n'hésitez pas à :

- Contacter votre fournisseur d'accès à Internet pour vérifier votre éligibilité à la fibre.
- Vous informer sur les offres disponibles selon vos besoins (Internet, téléphonie, TV).
- Demander un accompagnement technique pour l'installation de la fibre à votre domicile.

Conclusion

La disparition du réseau cuivre marque une nouvelle étape dans la modernisation des infrastructures de télécommunication. Notre commune, déjà largement équipée en fibre optique, est en avance dans cette transition. Anticipez dès maintenant votre migration pour garantir la continuité de vos services numériques. Altitude Infra Calvados met en œuvre une offre de bienvenue d'un montant de 50€ sur notre commune pour les logements non-raccordés à la fibre. Venez prendre une affiche en mairie, l'offre est valable jusqu'au 31 octobre 2025.

La Fibre optique est disponible dans votre commune !

Le réseau cuivre, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL s'en va ...

Vous le savez certainement, le **réseau téléphonique traditionnel va disparaître**. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie fixe et de l'ADSL. L'échéance se rapproche !

La fibre optique vous permet de :

- ⇒ **Conserver votre numéro de téléphone fixe**
- ⇒ Bénéficier d'une meilleure qualité d'image, d'un plus large choix de chaînes de télévision et d'un accès instantané au replay
- ⇒ Profiter d'un excellent débit internet et de multiples usages numériques en simultané

Pour souscrire un abonnement à la fibre optique, c'est très simple !



Contactez votre opérateur.

Choisissez l'un des opérateurs disponibles sur le réseau FTTH **Altitude Infra Calvados** afin de convenir d'un rendez-vous pour organiser le raccordement fibre de votre domicile.



Besoin de renseignements ?

Appelez notre service client, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

02 58 09 09 99

Altitude Infra Calvados vous accompagne dans votre passage à la fibre optique.



OUI, VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE !

Bénéficiez de 50€
pour le 1^{er} raccordement !



Plus d'informations, rendez-vous sur :
www.fibre-calvados.fr/la-fibre-pour-les-particuliers/